

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 avril 2026

---

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

N° DN432

**AMENDEMENT**

présenté par

M. Saint-Martin, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, Mme Bentorki, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiroir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Après l'alinéa 32, insérer l'alinéa suivant :

« Le centre spatial guyanais devient un avant-poste souverain vers l'espace. L'État français en assume le contrôle à 100 % et assure la vocation de base spatiale française ouverte aux coopérations altermondialistes. Ce recentrage s'accompagne d'une priorisation des objectifs et des choix de coopérations, en les diversifiant et en intensifiant celles avec les nations spatiales émergentes du Sud. En outre, l'État se donne pour objectif d'inclure davantage le centre spatial guyanais dans l'environnement guyanais, d'en faire la pointe avancée du développement du territoire, par et pour les Guyanais. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, le groupe LFI entend faire du centre spatial guyanais un avant-poste souverain vers l'Espace. Le Centre Spatial Guyanais est un atout précieux. La relocalisation des tirs en Guyane durant les années 1960 a permis à la France de bénéficier d'une fenêtre optimale vers

l'espace depuis l'équateur. L'enjeu essentiel est d'occuper cette base et ses aires de lancement. Or, les cadences ont décliné ces dernières années. ArianeSpace lance beaucoup moins, trois tirs seulement en 2024. L'occupation du site est défaillante et c'est pourquoi il faut changer de braquet en reprenant le contrôle à 100 %, et en l'ouvrant aux coopérations altermondialistes diversifiées. En outre, le CSG doit être refondé. Le passé néocolonial d'un site est encombrant et continue de façonner à raison les représentations des Guyanais. L'implantation de la base a supposé de nombreuses expropriations et le silencement des voix locales. C'est pourquoi, au-delà du seul mécénat et des subventions (modestes) apportées par le CNES ou les partenariats entre la Collectivité Territoriale de Guyane et l'Etat, l'objectif est d'inclure bien davantage le CSG dans l'environnement guyanais, d'en faire la pointe avancée du développement du territoire, par et pour les Guyanais.